

**Joins-toi à nous et  
viens faire LA différence.**  
cssdm.ca/emploi



## Éducatrices et éducateurs en milieu scolaire

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

**Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des éducatrices et des éducateurs en milieu scolaire pour occuper des postes ou des remplacements à temps plein et à temps partiel.**

**Être éducatrices ou éducateurs en milieu scolaire au CSSDM, c'est ....**

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Travailler au sein d'une équipe dynamique et passionnée
- Participer à des rencontres favorisant le développement professionnel et le réseautage
- Accéder à des formations permettant le développement professionnel
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables\* :
  - ✓ De 24,56\$ à 28,33\$ de l'heure selon l'expérience et les qualifications
  - ✓ Fonds de pension public très intéressant
  - ✓ Assurances collectives
  - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles au prorata du nombre de journées travaillées
  - ✓ Jusqu'à six semaines de vacances après une année
  - ✓ Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.

\*des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

### Rôle et responsabilités

Votre rôle consistera à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont vous avez la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Vous souhaitez jouer un rôle primordial et faire une différence dans le quotidien des élèves en tant qu'éducatrice ou éducateur en milieu scolaire? Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur les formations et les rôles du personnel éducateur.

### **Aide à la classe**

Veillez noter que certains postes d'éducatrice et d'éducateur en milieu scolaire peuvent être combinés avec des tâches d'aide à la classe.

Le rôle principal de l'aide à la classe consiste à:

- Fournir une assistance aux élèves et à aider l'enseignante ou l'enseignant dans les tâches non pédagogiques
- Contribuer au bon fonctionnement de la classe ainsi qu'au bien-être et à la sécurité des élèves.

**Selon vos disponibilités, vous ferez le choix d'être affecté(e) :**

⇒ **À court terme (remplacement de moins de 10 jours)**

- Horaire de travail flexible, sur appel
- Lieux de travail et clientèle variés
- Quarts de travail du lundi au vendredi :
  - Entre 11 h à 13 h (bloc 2)
  - Entre 15 h à 18 h (bloc 3).

⇒ À long terme (remplacement de plus de 10 jours) :

- Affectation dans un même établissement scolaire
- Quarts de travail du lundi au vendredi, entre 7h et 18h.

**Qualifications requises- Correspondre à l'un des 7 profils suivants:**

**Option 1**

- Être titulaire d'une attestation d'études professionnelles (AEP) en service de garde en milieu scolaire

**ET**

- Détenir 1400 heures d'expérience.

*Les candidats qui ne peuvent satisfaire à l'exigence du diplôme d'études secondaires et/ou des 1400 heures d'expérience seront considérés non qualifiés. Ils seront autorisés à faire des remplacements, mais ne pourront obtenir de poste régulier.*

**Option 2**

Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) dans une des deux disciplines suivantes :

- AEC en techniques d'éducation à l'enfance
- AEC en éducation spécialisée

**Option 3**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une des trois disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en loisir

**Option 4**

Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans l'une des disciplines suivantes :

- Psychologie avec une spécialisation en développement de l'enfant
- « Child Studies »
- Animation culturelle
- Psychoéducation
- Orthopédagogie
- Enfance inadaptée
- Adaptation scolaire et sociale
- Sciences de l'éducation

- Éducation au préscolaire et enseignement au primaire

### Option 5

Être titulaire d'un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes :

- Petite enfance et famille
- Éducation en milieu de garde
- Éducation à la petite enfance
- Garde scolaire
- Animation culturelle
- Accompagnement à l'enseignement primaire
- Éducation préscolaire pour les enfants de 4 et 5 ans
- Soutien pédagogique dans les CPE et autres services de garde
- Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs

### Option 6 (Mesure temporaire pour pallier la pénurie de personnel) :

Être admis (preuve exigée) à un des programmes prévus aux options 1-2-3-4-5, permet l'embauche conditionnelle. L'étudiant doit s'engager à terminer le programme d'études avant la date convenue avec le CSSDM. Ces employés seront considérés comme << sans qualification >> tant que leur programme ne sera pas terminé et ne pourront obtenir de postes réguliers.

### Option 7 (Mesure temporaire pour pallier la pénurie de personnel) :

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal ou d'une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS)

Ces employés seront considérés comme << sans qualification >> et ne pourront obtenir de postes réguliers. Leur nom pourra toutefois être inscrit sur la liste de priorité (liste de rappel) afin d'effectuer des remplacements.

*\* Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'[évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec](#) est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).*

*\*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

### Exigence particulière

Être titulaire d'une **carte de secourisme** général d'une durée minimale de 8 heures ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme général.

### Exigences physiques liées à la fonction

Ce corps d'emploi requière les exigences physiques minimales suivantes pour être en capacité d'exécuter les tâches:

#### Position

- Être en position debout dynamique fréquemment;
- S'agenouiller/s'accroupir occasionnellement et parfois maintenir la position quelques minutes

#### Effort

- Marcher fréquemment sur de courte à moyenne distance;
- Monter/descendre des escaliers occasionnellement;
- Soulever/pousser/tirer 10 kg et moins occasionnellement.

### **Compétences recherchées**

- Collaborer et travailler en équipe
- Communiquer de façon efficace avec le personnel de l'école, les élèves et les parents.
- Connaître et appliquer les notions et techniques liées au développement global, à la santé et à la sécurité des élèves

### **Rémunération**

Taux variant de 24,56\$ à 28,33\$ de l'heure selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

### **Autres informations**

- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible

### **Pour postuler**

Cliquez [ici](#) pour vous joindre à nous et faire LA différence!

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

*Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.*

*Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (la « LLÉ »). La LLÉ prévoit notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion. De plus la LLÉ prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*